

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ NATIONAL MIXTE SUR  
LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ  
RÉUNION DU COMITÉ – SEPC/POSTES CANADA**



PRÉSENTS			DATE DE LA RÉUNION : Le 20 octobre 2006		
SEPC/AFPC	POSTES CANADA		HEURE DE DÉBUT : 8 h	HEURE DE FIN : 14 h 30	
Coprésidents : Pierre Girard  Pierre Homier Ginette Chartrand	Coprésidents : Denise Portugaise  Luc Lafrance  Monique De Sousa (administratrice technique)		Coprésidée par : <b>Denise Portugaise</b> <b>Pierre Girard</b>		
Absente : Judith Middlemiss	Conférenciers invités :  Tracy Seymour Derrick Hickey Judith Middlemiss		DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION (provisoire) : <b>À déterminer</b>	<b>HEURE : 8 h 30</b>	
			EMPLACEMENT/ INSTALLATION : <b>N0040i</b>		
SUJET	N° D'ÉLÉMENT Année/mois	AFFAIRES COURANTES	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	STATUT
Analyses croisées	<b>06-06-A</b>	<i>La titulaire du procédé a recommandé d'inviter les comités locaux à réviser les données régionales et locales afin de déterminer des problèmes précis et que le programme de prévention des risques en milieu de travail (PPRMT) soit mis en place dans tous les comités locaux dans le cadre de la formation sur la santé et la sécurité en milieu de travail.</i>  La prévention des risques (PPRMT) traitée dans la trousse de formation pour le comité mixte de santé et de sécurité (Module 9).  <b>Élément à supprimer.</b>	Juillet 2006	JM	Terminé
Employés excédentaires	06-04-D	<i>La Société demandera l'approbation de Lianne Pepper ou celle du nouveau titulaire du procédé afin de communiquer au comité, à la prochaine réunion ou avant, la version originale ou révisée du guide pour examiner son contenu et en discuter.</i>  <i>Lorsqu'il sera disponible, le guide sera révisé par le comité de santé et de sécurité et sera transmis au Syndicat pour commentaires. En attente de l'approbation pour transmettre le document.</i>  L'approbation pour transmettre l'ébauche du guide a été donnée par le titulaire du procédé pertinent des RH.  <b>Élément à supprimer.</b>	Mai 2006	DP	Terminé

	06-06-B	<p><i>La SCP transmettra une version électronique du guide par courriel dès que l'approbation sera reçue et discutera des commentaires au cours de la prochaine réunion.</i></p> <p>L'objet et le contenu du guide ont été débattus et le document sera transmis par voie électronique le 23 octobre.</p> <p><b>Élément à supprimer.</b></p>	Octobre 2006	MS	Terminé
	06-10-20-A	<p>La Société demande que le Syndicat examine le guide et fournisse de la rétroaction par voie électronique au plus vite. La rétroaction circulera entre les représentants des RH pertinents qui seront invités à la prochaine réunion pour faire part de leurs plans et répondre aux commentaires donnés par le Syndicat.</p>	Octobre 2006	Syndicat	À terminer
Ergonomie Outil ergonomique	06-06-C	<p><i>La SCP a demandé à la titulaire du procédé de fournir une mise à jour écrite du plan de déploiement pour la prochaine réunion.</i></p> <p>Tracy Seymour a expliqué le but de cet outil et son fonctionnement. De plus, elle a donné un aperçu du guide de dépannage et de la version spécifique de l'outil ergonomique du centre d'appel. La date prévue du lancement national pour les versions de bureau et de centre d'appel est janvier - février 2007. Les employés ayant accès à IntraPoste pourront télécharger ou imprimer la version électronique. Ceux qui n'ont pas accès au réseau pourront faire la demande d'une copie papier.</p> <p>Le Syndicat suggère que les comités locaux soient mis à profit dans la stratégie de communication nationale.</p> <p><b>Élément à supprimer.</b></p>	Octobre 2006		Terminé
	06-04-G	<p><i>Comme le groupe n'a jamais vu le Centre de contact, le Syndicat demande à la Société d'organiser une visite sur les lieux, situés au 141 Colonnade. La Société accepte de le faire à l'automne.</i></p> <p><i>La visite des lieux du chemin Colonnade comprendra un exposé au centre de formation ainsi qu'une visite des installations.</i></p> <p>L'exposé du centre d'appel a été donné au Syndicat, mais la visite des lieux a été repoussée à une date ultérieure.</p>	Octobre 2006	LL	À terminer

Liste du comité local	06-06-D	<p><i>La Société vérifiera la concordance entre la liste remise par le Syndicat et la liste actuelle et en remettra une version corrigée avec le procès-verbal.</i></p> <p>Le Syndicat fournit une mise à jour des membres du comité local de l'AFPC. La Société remettra une liste mise à jour avec le procès-verbal.</p> <p><b>Élément à supprimer.</b></p>	Juin 2006	MS	Terminé
Liste régionale de la santé et de la sécurité	06-06-E	<p><i>Le Syndicat demande à la Société d'afficher la liste sur Intraposte de manière à en permettre l'accès à tout le personnel. La Société se renseignera et fournira une réponse à la prochaine réunion.</i></p> <p>La liste régionale de santé et de sécurité sera corrigée et affichée sur IntraPoste avant la prochaine réunion.</p>	Oct. 2006	MS	À terminer
Comité de l'annexe M	06-04-H	<p><i>Le Syndicat obtiendra des renseignements sur le nombre de personnes participant aux groupes de discussion dans chaque établissement.</i></p> <p>Derrick Hickey (AFPC) informe le comité qu'il y avait neuf établissements participant aux groupes de discussion et environ 240 employés sur la liste. Dans l'ensemble, le taux de participation a été de 45 à 50 %.</p> <p><b>Élément à supprimer.</b></p>	Oct. 2006	Syndicat	Terminé
	06-04-I	<p><i>Les membres du Comité de l'annexe M seront invités à l'automne à faire le point et à discuter des résultats des groupes de discussion.</i></p> <p>Derrick Hickey présente une mise à jour de l'annexe M comprenant les commentaires des employés et un aperçu du nouveau site Web. Une copie papier de la présentation a été fournie au comité.</p> <p><b>Élément à supprimer.</b></p>	Août 2006	MS	Terminé

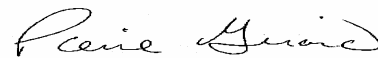
Procédures d'arrêt d'urgence	06-06-F	<p><i>La Société vérifiera si le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes procède également à une révision des procédures d'évacuation et si cette démarche s'applique également au personnel ayant des besoins spéciaux. Le comité demandera une révision du SMS afin d'assurer l'utilisation d'un plan normalisé par tous les établissements et que ces établissements aient un plan en vigueur, peu importe s'ils ont ou non du personnel ayant des besoins spéciaux.</i></p> <p>La procédure pour la planification d'urgence du Système du manuel de la Société (SMS) est actuellement corrigée par le service national de Santé et de sécurité au travail. La procédure du SMS servira de ligne directrice pour les installations préparant leurs plans d'évacuation selon leur propre environnement et leurs propres besoins. La formation sur l'organisation des mesures d'urgence pour le siège social est également en développement et servira de prototype pour la formation dans les régions.</p>	Août 2006		Terminé
	06-06-G	<p><i>Le comité a pris connaissance des observations recueillies lors d'un exercice d'évacuation en cas d'incendie à l'établissement Léo-Blanchette, à Montréal (octobre 2005). Les dossiers indiquent plusieurs échecs.</i></p> <p><i>La Société désignera le titulaire du procédé relatif à l'organisation des mesures d'urgence (OMU) et lui demandera une enquête approfondie; cette personne informera le comité de la procédure appropriée, les échéanciers des rapports, les mécanismes prévus pour la soumission des rapports (base de données et rapport), le suivi des exercices ainsi que la formation des membres de l'OMU.</i></p> <p>La Société a déclaré que chaque installation a un chef des mesures d'urgence étant habituellement le dirigeant de l'installation. Dans le cas de Léo-Blanchette, le chef des mesures d'urgence est un employé des services techniques. Un examen de la sécurité a révélé des problèmes dans la planification des mesures d'urgence, une solution potentielle à laquelle sera ajouté un plan d'amélioration élaboré par le représentant responsable des cadres supérieurs.</p> <p><b>Élément à supprimer.</b></p>	Oct. 2006		Terminé

	06-10-20-B	Le Syndicat demande une mise à jour des améliorations de la planification des mesures d'urgence à Léo-Blanchette pour la prochaine réunion et demande à ce que le représentant de la santé et de la sécurité en milieu de travail travaillant actuellement sur les corrections pour présenter une mise à jour des procédures et de la formation soit invité. La Société le demandera.	Décembre 2006	JM	À terminer
	06-10-20-C	Le Syndicat demande si les comités locaux peuvent accéder à l'information sur les rapports d'évacuation (exercices d'incendie) ou si elle peut être accessible sous format électronique pour que les comités puissent examiner les données pour l'ensemble du pays. La Société obtiendra une réponse qu'elle transmettra au comité à la prochaine réunion.	Décembre 2006	JM	À terminer
Comités généraux	06-04-L	<p><i>Le Syndicat demande qu'on fasse le point au sujet des comités généraux que mentionne une lettre de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) envoyée à la Société. La Société explique la raison d'existence des comités généraux. Cette structure touche principalement le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Le dialogue se poursuit actuellement entre Postes Canada et le STTP pour résoudre le problème à la satisfaction de Développement des ressources humaines Canada (DRHC).</i></p> <p><i>La Société va continuer de faire le suivi de la situation pour veiller à ce qu'elle n'affecte en rien le SEPC. Elle transmettra l'information à ce sujet quand elle sera disponible.</i></p> <p><i>Des données démographiques sont actuellement recueillies afin d'établir si certains établissements comptent moins de 20 employés membres de l'AFPC et de les identifier. La SCP fournira cette information lorsqu'elle aura été recueillie.</i></p> <p>Un exercice de collecte de données démographiques a été exécuté et une copie papier des données a été donnée au comité. Les données seront examinées pour déterminer les écarts entre le nombre de comités locaux et de représentants de santé et de sécurité et pour déterminer combien d'entre eux auront besoin d'une formation.</p> <p>En attente de la décision de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) sur la représentation devant être rendue le 31 décembre 2006 au plus tard. Fournira des renseignements plus détaillés à ce moment-là.</p>	Oct. 2006	DP	À terminer

Formation sur la santé et la sécurité	06-06-H	<p><i>La Société donnera plus de détails sur les solutions de rechange et présentera le document de formation dès qu'il sera prêt et aura été traduit. Le sujet sera discuté plus à fond à la réunion d'octobre.</i></p> <p>Le document a été distribué par voie électronique et une copie papier a été fournie au comité. La Société explique comment elle a examiné et modifié une trousse de formation existante pour faire ressortir des articles spécifiques de la convention collective de l'AFPC. Une erreur typographique dans la trousse faisant référence aux comités nationaux plutôt qu'aux comités locaux sera corrigée lorsque les révisions finales du document seront faites.</p> <p>La Société demande au Syndicat d'en faire l'examen et de lui faire part de ses commentaires et de ses exemples par voie électronique pour qu'ils puissent être intégrés au document et débattus au cours de la réunion de février 2007. Le Syndicat transmettra le document à ses experts en formation sur la santé et la sécurité et fera part de ses commentaires à la Société avant la réunion de février.</p>	Février 2007	DP	À terminer
	06-06-I	<p><i>L La Société fournira une réponse au cours de la prochaine réunion.</i></p> <p>La formation doit être exécutée d'ici le 31 décembre 2007.</p> <p><b>Élément à supprimer.</b></p>	Oct. 2006		Terminé
	06-04-N	<p><i>Le Syndicat communiquera avec les comités locaux pour s'informer sur les membres qui ont reçu la formation et quel type de formation ils ont reçu.</i></p> <p>Le Syndicat signale que la formation n'est pas dispensée ou qu'elle n'était pas uniforme dans l'ensemble du pays.</p> <p><b>Élément à supprimer.</b></p>	Octobre 2006	GC	À terminer

Prévention.	<b>06-10-20-D</b>	La Société a fourni une copie papier d'une présentation sur la prévention de la grippe devant être donnée au cours de la réunion. Le présentateur n'a pas pu assister à la réunion. On demande au Syndicat de faire part de ses commentaires ou de ses questions par voie électronique et les réponses lui seront fournies avant la prochaine réunion.	Décembre 2006	JM	À terminer
	<b>N° D'ÉLÉMENT</b> <b>Année/mois</b>	<b>AFFAIRES NOUVELLES ET AUTRES POINTS À RÉGLER</b>	<b>DATE LIMITE</b>	<b>PAR</b>	<b>STATUT</b>
		<i>Aucun nouveau point</i>			
		<b>Les deux prochaines réunions seront prévues pour le vendredi 15 décembre 2006 et le 15 février 2007.</b>			

REVU ET APPROUVÉ PAR

ORIGINAL SIGNÉ PAR :  
COPRÉSIDENTE DE POSTES CANADA : Denise Portugaise

ORIGINAL SIGNÉ PAR :  
COPRÉSIDENT Syndicat des  
employés des postes et  
communications (SEPC)/Alliance  
de la Fonction publique du Canada  
(AFPC) : Pierre Girard

c. c. Membres du comité